

DQ5

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 644-8960

Québec, le 6 mars 2013

Madame Suzanne Lepage
Direction des affaires régionales
de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère des Ressources naturelles
1685, boulevard Wilfrid-Hamel, bureau 1.14
Québec (Québec) G1N 3Y7

Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne
à Saint-Joachim (DQ5, question n° 1)

Madame,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire vous soumettre la question suivante.

Question 1

Dans le contexte actuel découlant de l'annonce gouvernementale du 5 février portant sur le programme de petites centrales hydroélectriques de 50 MW et moins, avez-vous toujours l'intention de céder au promoteur les droits hydrauliques nécessaires à la réalisation du projet sur la rivière Sainte-Anne? Veuillez préciser.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 8 mars prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

